

## HEM IT CONSEILS

207 Route de Saint Germain Carrières-sur-Seine (78420)  
Tel : 0161301255 | [formation@hemitconseil.fr](mailto:formation@hemitconseil.fr)  
<https://www.hemitconseil.fr>  
SIRET : 97835058500011  
Déclaration d'activité : 11788866278

## PROGRAMME DE FORMATION

### Sensibilisation à la Cybersécurité

*Cette formation d'une journée vise à sensibiliser l'ensemble des collaborateurs aux risques cyber et aux bonnes pratiques de sécurité numérique dans leur environnement professionnel, conformément aux recommandations de l'ANSSI et aux exigences réglementaires en vigueur (RGPD, NIS2).*

<b>Durée en heures</b>	7 heures
<b>Durée en jours</b>	1 jour
<b>Lieu de la formation</b>	En présentiel, dans les locaux du bénéficiaire ou dans une salle mise à disposition
<b>Montant de la formation</b>	650€ HT
<b>Profil des stagiaires</b>	Tous les collaborateurs de l'entreprise, quel que soit leur niveau hiérarchique ou leur fonction. Aucune compétence technique préalable en informatique n'est requise.
<b>Prérequis</b>	Aucun prérequis technique. Savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur Internet.

### Objectifs généraux

Sensibiliser les collaborateurs aux risques cyber et aux bonnes pratiques de sécurité numérique dans leur environnement professionnel, conformément aux recommandations de l'ANSSI.

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les principales cybermenaces pesant sur l'entreprise (phishing, ransomware, ingénierie sociale)
- Appliquer les règles d'hygiène numérique au quotidien (mots de passe, mises à jour, sauvegardes)
- Sécuriser son environnement de travail (poste, messagerie, réseau Wi-Fi)
- Réagir de manière appropriée face à un incident de sécurité
- Comprendre les obligations liées au RGPD dans le traitement des données personnelles
- Adopter les bonnes pratiques en mobilité et télétravail
- Contribuer à la politique de sécurité de l'entreprise

## Contenu et déroulement de la formation

---

La formation est organisée en 5 modules progressifs sur une journée complète (7 heures) :

<b>Module 1</b> Durée : 1h00	<b>Panorama des cybermenaces</b>
<b>Module 2</b> Durée : 1h00	<b>Hygiène numérique</b>
<b>Module 3</b> Durée : 1h00	<b>Sécurisation de l'environnement de travail</b>
<b>Module 4</b> Durée : 1h00	<b>Réagir face à un incident</b>
<b>Module 5</b> Durée : 3h00	<b>RGPD, mobilité et politique de sécurité</b>

## Équipe pédagogique, formateur référent

---

**Formateur référent** : M. Hassan, Fondateur de HEM IT CONSEILS

Expert en cybersécurité, +30 ans d'expérience en IT et cybersécurité, spécialiste des audits de sécurité, tests d'intrusion et conformité réglementaire (RGPD, ISO 27001, NIS2, DORA).

Contact : [h.elmouden@hemitconseil.fr](mailto:h.elmouden@hemitconseil.fr) Tel : 0620603445

## Modalités et délais d'accès à la formation

---

- Inscription par e-mail, téléphone ou via le site web de HEM IT CONSEILS.
- Un entretien de positionnement est réalisé en amont pour adapter le contenu au contexte de l'entreprise.
- Délai d'accès : 15 jours ouvrés minimum après signature de la convention.
- Nombre de places limité à 12 participants par session.

## Moyens pédagogiques et modalités techniques

---

La formation alterne différentes approches pédagogiques :

- Présentations interactives avec support projeté (diaporama professionnel)
- Démonstrations commentées d'attaques réelles (phishing, ransomware)
- Ateliers pratiques guidés en sous-groupes (analyse d'e-mails suspects, création de mots de passe robustes)
- Études de cas adaptées au secteur d'activité du bénéficiaire
- Mises en situation collectives (simulation d'incident de sécurité)
- Quiz interactifs en équipes
- Exercices individuels de synthèse et auto-évaluation

## Conditions techniques et accessibilité pour le stagiaire

---

Le bénéficiaire met à disposition une salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur ou écran, d'une connexion Internet et de prises électriques. Chaque stagiaire doit disposer d'un ordinateur portable ou d'un smartphone pour les exercices pratiques. Aucun logiciel spécifique n'est requis.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

---

Notre accompagnement est accessible aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite. Lors de votre inscription, nous étudions avec vous les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser votre apprentissage. Référent handicap : M. Hassan – h.elmouden@hemitconseil.com

## Modalités d'organisation

---

Horaires types : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h30. La formation se déroule en présentiel sur une journée complète. Les horaires sont adaptables en accord avec le bénéficiaire.

## Dispositions particulières

---

Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'article L.6313-1 du Code du travail (action de formation). Elle est éligible à une prise en charge par les OPCO. Un devis et un programme détaillé sont transmis préalablement à l'inscription pour permettre la constitution du dossier de financement.

## Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats

---

- Feuilles d'émargement signées par demi-journée par chaque stagiaire et le formateur
- Attestation de présence délivrée à l'issue de la formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction à froid (J+30) envoyé par e-mail
- Rapport de formation remis au donneur d'ordre

## Nature et modalités du système d'évaluation des connaissances

---

- Évaluation diagnostique en début de formation (quiz de positionnement)
- Évaluations formatives tout au long de la journée (quiz interactifs, exercices pratiques, mises en situation)
- Évaluation sommative en fin de formation : QCM de 20 questions (seuil de réussite : 70 %)
- Attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée et les résultats de l'évaluation des acquis, délivrée conformément à l'article L.6353-1 du Code du travail

## Échanges et bilans pédagogiques entre le formateur et le stagiaire

---

Un tour de table est réalisé en début de formation pour recueillir les attentes des stagiaires et adapter le contenu. Des bilans intermédiaires sont effectués après chaque module pour s'assurer de la bonne compréhension. Un bilan final collectif permet de synthétiser les acquis, de répondre aux dernières questions et de définir un plan d'action individuel de mise en pratique des bonnes pratiques au quotidien.